

Paris :

03/10 26/11 05/12

Lyon :

15/10

Pointe-à-Pitre :

19/11

NOUVEAU

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Le statut des emplois fonctionnels

Par **Michaël VERNE**, Avocat associé au barreau de Lyon, Cabinet Itinéraires Droit Public

Détail de la formation

► 09h00

Accueil café

► 9h30 - 12h30

Notion juridique

- Essai de définition
- Les emplois concernés

La nomination sur l'emploi fonctionnel

- Le détachement sur emploi fonctionnel
- Le recrutement sur le fondement de l'article 47
- Le recrutement sur le fondement de l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
- Les délégations susceptibles d'être consenties aux agents occupant des emplois fonctionnels

La rémunération du titulaire de l'emploi fonctionnel

- Des agents détachés sur les emplois fonctionnels
- Des agents recrutés par contrat sur la base de l'article 3 ou de l'article 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

► 12h30 - 14h00

Déjeuner offert

► 14h00 - 17h00

Les avantages en nature

- auxquels peuvent prétendre les agents occupant un emploi fonctionnel
- Le logement de fonction
 - Le véhicule

Les frais de représentation

- Problématique et solution

La fin des fonctions

- La fin anticipée du détachement sur initiative de la collectivité d'origine
- La fin anticipée du détachement sur initiative de la collectivité d'accueil
- Le licenciement
- Le terme normal des fonctions

► 17h00

Fin des travaux

Objectifs

- Maîtriser le statut juridique spécifique des emplois fonctionnels
- Connaître la réglementation relative à la décharge de fonctions

Avec votre inscription

- + Le déjeuner et les pauses
- + **Offert** un abonnement à *La Lettre du cadre territorial*



Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

+ Retrouver l'intégralité des formations sur <http://formation.territorial.fr>

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve (merci de cocher la case).

RÉF. ET-ADM13136_JA

Tarifs HT :

Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 350 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	<input type="checkbox"/> 570 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	<input type="checkbox"/> 670 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 770 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	<input type="checkbox"/> 790 € HT
Autres (État...)	<input type="checkbox"/> 570 € HT

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité